



Résultat d'un vote en AG

Par Charles94

Bonjour,

Je suis intéressé par la pose d'un store banne dans mon appartement. Je pensais que la résolution avait été votée à l'AG de septembre 2023, puisqu'elle avait eu un vote positif. Le compte-rendu que je viens de relire indique que la proposition a été refusée.

Voici le détail de la résolution :

Résolution n°16 : Projet de cahier des charges pour la mise en place de pare-vues et de stores bannes (proposition élaborée par le conseil syndical). Article 25 ou à défaut 25-1.

Abstentions : 25 copropriétaires représentant 30878 tantièmes/100 000 tantièmes.

Votes Contre : 7 copropriétaires représentant 6726 tantièmes/100 000 tantièmes.

Votes Pour : 21 copropriétaires représentant 19960 tantièmes/100 000 tantièmes.

Non Votant : 1 copropriétaire représentant 1592 tantièmes/100 000 tantièmes.

Total de la copropriété : 107 copropriétaires.

J'ai comme résultat du vote :

Résolution refusée à la majorité des voix de tous les copropriétaires Soit 19960 tantièmes sur 100 000 tantièmes.

Est-ce une erreur dans le compte-rendu ou est-ce que les absents sont comptabilisés comme Contre ?

Pouvez-vous m'expliquer la calcul des votes ?

Je vous remercie à l'avance pour votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le texte du PV n'est pas clair, c'est vrai.

Majorité de l'article 25 : il vous fallait 50 001 "Pour".

Ce n'est pas le cas, donc la résolution est rejetée.

Par Charles94

Bonjour,

Et pour être voté à l'article 25-1, il aurait fallu que ce soit voté Pour par + de 30% des copropriétaires. Est-ce bien cela ?

Par yapasdequoi

oui, 30% = au moins 30 000 Pour.